

- Le présent plan établit la disposition générale de l'appartement. Il est susceptible d'adaptations techniques, dimensionnelles, depuis la base du PERMIS DE CONSTRUIRE, afin de répondre aux contraintes techniques induites des études d'exécutions.  
 - Les poutres, poteaux, soffites et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement.  
 - Les équipements ménagers (LL, LV, R, ...) ainsi que le mobilier ne sont pas fournis.  
 - La surface de chaque pièce est calculée avec son éventuel placard

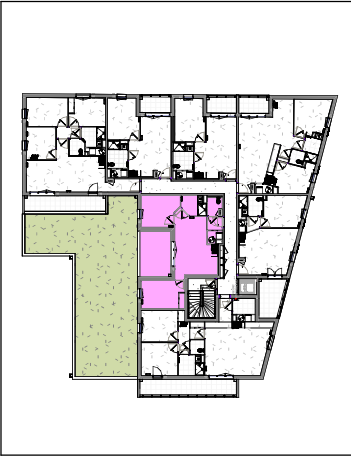
<b>F+ALL V</b> Fenêtre + Allège vitrée	<b>R*</b> Réfrigérateur	<b>Gaine technique</b>
<b>F</b> Fenêtre	<b>C-F</b> Cuisson - Four	<b>Tableau Electrique</b>
<b>BC</b> Boite Couloirsante	<b>PL</b> Placard + aménagé	<b>PAC</b> Pompe à chaleur
<b>LV</b> Lave Vaisselle		
<b>LL</b> Lave Linge		
<b>SL</b> Sèche Linge		

"RESIDENCE OPALINE"



Bât.	ETAGE	N° LOT	TYPE
A	R+1	A101	T2

R+1	Surface
Balcon	13.84 m <sup>2</sup>
	13.84 m <sup>2</sup>
Pièce de vie	22.90 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.07 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	4.45 m <sup>2</sup>
WC	2.73 m <sup>2</sup>
Entrée	3.75 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11.91 m <sup>2</sup>
	56.80 m <sup>2</sup>



<b>PLAN DE VENTE</b>
Date : 17/12/2024
Indice : 1